

LES TABOUS DANS LA DIDACTIQUE DU FLE

Mieczysław Gajos

Université de Łódź
migaj@wp.pl

LES NON-DITS DANS LES PROGRAMMES ET LES MANUELS DE FLE

“Understatements in the curricula and textbooks for learning French as a foreign language”

SUMMARY – This paper aims to present the results of a diagnostic research study concerned with content selection in the teaching curricula and textbooks for learning French as a foreign language published in Poland both before and after World War II. A comparative analysis has revealed that, among other things, the proposed realm of linguistic and cultural contents in the textbooks is considerably influenced by institutionalized and ideological factors. The selectional criteria recommended by the ministerial curricula cause many issues and related lexical fields to be left out in the teaching materials, so that they are taboo topics in the French language classroom.

KEYWORDS – understatement, curriculum, textbook learning, teaching content, French

RÉSUMÉ – L'article a pour objectif de présenter les résultats d'une recherche à caractère diagnostique concernant le choix des contenus d'enseignement dans les programmes et dans les manuels de FLE publiés en Pologne avant et après la Deuxième Guerre mondiale. Suite à l'analyse comparative, nous avons démontré une influence importante des facteurs institutionnels idéologiques sur les contenus linguistiques et socioculturels présents dans les programmes et les manuels de FLE polonais. Il en résulte que certains sujets et les champs lexicaux sont omis et sont considérés comme les non-dits ou les sujets tabous.

MOTS-CLÉS – non-dits, programme d'enseignement, manuel de FLE, contenus d'enseignement, le français

1. Introduction

Dans mon article, je propose d'analyser les contenus linguistiques et les contenus extralinguistiques des programmes et des manuels de FLE élaborés et publiés en Pologne par des auteurs polonais au XX^e siècle et ceux publiés après l'an 2000. La présente étude ambitionne donc de mettre en évidence les contenus qui apparaissent dans les programmes scolaires et dans les manuels et ceux qui ne font pas l'objet d'enseignement/apprentissage en classe de FLE.

Ma recherche à caractère diagnostique se situe d'un côté dans une perspective diachronique, en ce qui concerne l'approche de l'évolution des critères de choix des contenus linguistiques et extralinguistiques dans les programmes et les méthodes de FLE, et de l'autre dans une perspective comparative pour ce qui est de l'attitude des auteurs polonais dans la sélection des contenus d'enseignement et d'apprentissage d'une langue cible en contexte scolaire. Je limite ma recherche aux programmes et manuels scolaires de FLE conçus pour les lycéens. Il s'agit donc d'un public qui se situe entre l'adolescence et l'âge adulte et qui peut déjà d'une façon consciente définir ses besoins d'apprentissage et ses intérêts auxquels font souvent appel les auteurs des matériaux scolaires.

2. Les programmes et les manuels de langues vivantes

Pour que les manuels de langues vivantes puissent être utilisés dans le processus d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements scolaires, il faut que leurs contenus soient conformes aux exigences du programme d'enseignement élaboré par le ministère de l'Éducation nationale. À vrai dire, ce sont donc les concepteurs de ce document officiel qui déterminent les objectifs et les contenus d'enseignement/apprentissage qui ultérieurement doivent être pris en considération par les auteurs de manuels et les enseignants. Dans le cas de la didactique du FLE, les contenus d'enseignement et d'apprentissage sont le plus souvent définis en termes communicatifs (actes de parole), linguistiques (sous-systèmes de langue) et extralinguistiques (culture, civilisation, thèmes, situations, etc.). Les programmes définissent également les savoirs et les savoir-faire à atteindre, et même parfois les méthodes et les techniques de travail.

Au fil du temps, la conception des programmes a évolué. On a observé le passage des programmes synthétiques avec une progression linéaire des contenus d'apprentissage fondée sur la complexité des structures grammaticales à enseigner (première moitié du XX^e) aux programmes analytiques dans lesquels la progression en spirale s'établit en fonction des actes de parole (à partir des années 70).

Actuellement, les programmes scolaires d'enseignement des langues vivantes s'appuient en grande partie sur le CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues) qui, par sa fonction, sert de référentiel¹. Les auteurs du Cadre rappellent également qu'« élaborer un programme d'enseignement/apprentissage exige principalement d'identifier les besoins, de déterminer les objectifs, de défi-

¹ Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Strasbourg/Paris, Didier, 2001.

nir des contenus, de prendre en compte les traits de personnalité, les motivations, les attitudes, les croyances, etc. de l'apprenant »².

Quelle que soit la conception du programme ou du manuel, les auteurs de ces documents pédagogiques définissent plus ou moins explicitement les contenus linguistiques, tout en proposant leur classification par listes de thèmes, situations, structures grammaticales, unités lexicales ou fonctions communicatives. Presque tous soulignent la prise en compte des besoins et des intérêts des apprenants, qui constituent, paraît-il, l'un des critères fondamentaux de sélection des contenus d'apprentissage.

3. Les contenus linguistiques et extralinguistiques dans les programmes et les manuels de FLE : approche diachronique

Étant donné la complexité du problème, je propose un parcours rapide de quelques programmes et manuels de FLE polonais dans lesquels les intérêts du public constituent un « justificatif » selon lequel les concepteurs de programmes et les auteurs de manuels de langues vivantes font leur choix en proposant aux jeunes les contenus linguistiques, notionnels/thématiques ou socioculturels conformes, selon les autorités ministérielles, aux goûts et besoins des élèves.

Commençons par le programme d'enseignement des langues vivantes publié en 1932 dans lequel nous pouvons lire : « le contenu notionnel prend en considération les textes qui présentent la vie des jeunes à l'école et à la maison, chez nous et à l'étranger, tout en mettant l'accent sur les aspects concernant le travail, les loisirs et les intérêts des apprenants portant sur la nature, le sport et la technologie »³.

Quand on se penche sur les contenus thématiques liés à la culture et à la civilisation française proposés par les auteurs des programmes avant la Deuxième Guerre mondiale, on peut se demander si vraiment ces contenus correspondent aux intérêts des jeunes qui vivent leur maturation pubertaire et cherchent à s'ouvrir sur un autre monde social, culturel, mais aussi sur le monde émotionnel. En effet, les auteurs des programmes proposent aux jeunes les thèmes suivants :

- la romanisation de la Gaule,
- l'importance des croisades,
- la vie de Jeanne d'Arc,
- le développement et l'expansion de l'art gothique en France,

² J.-P. Robert, E. Rosen, *Dictionnaire pratique du CECR. Pour un CECR accessible à tous les professeurs de langues. Avec un glossaire des termes-clés en 13 langues*, Paris, Éditions OPHRYS, 2010, p. 224.

³ M. Cieśla, *Dzieje nauki języków obcych w zarysie*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1974, p. 279.

- le rôle de la culture bourgeoise,
- la Révolution Française, ou encore
- le portrait d'un soldat français.

Ce sont avant tout les contenus historiques et littéraires qui font l'objet de l'enseignement et de l'apprentissage en classes de français langue étrangère. Rien n'est dit sur la France contemporaine. Les sujets concernant la modernité et la vie de tous les jours des Français et des jeunes restent également absents.

Le manuel *L'esprit de la France* de W. Folkierski, publié en 1938⁴, conçu pour la première année d'apprentissage du FLE au lycée polonais, est un exemple parfait d'un outil dont les contenus restent centrés sur l'histoire et la civilisation de la France du Moyen Âge au XVIII^e siècle. L'auteur du manuel, à l'aide de textes authentiques empruntés à des auteurs français, présente les événements historiques les plus importants pour chaque époque, le développement de la littérature, des arts et des sciences. Bien évidemment, on y privilégie la langue littéraire et soutenue. Les sujets dits « quotidiens » n'apparaissent pas dans ce manuel, si bien que le français usuel de tous les jours reste absent. *L'esprit de la France* ressemble plus à une anthologie de la littérature qu'à un manuel de français langue étrangère.

Dans les programmes du ministère de l'Éducation polonais publiés après la Deuxième Guerre mondiale, on aperçoit une forte tendance à subordonner les contenus d'enseignement en langues vivantes étrangères, non pas aux besoins et intérêts des jeunes, mais à la politique du régime communiste établi en Pologne en 1945. La lecture de ces programmes démontre clairement que ce sont les critères idéologiques de l'État qui forment et imposent les « intérêts » du public scolaire. Pour l'illustrer, citons quelques thèmes proposés par les auteurs du programme publié en 1949⁵ :

la vie à Paris dans les quartiers d'ouvriers, les traditions révolutionnaires en France, le rôle de l'industrie dans la transformation de la structure sociale du pays, la promotion de l'ouvrier dans la société polonaise, l'exploitation des travailleurs dans les vignes et dans une ferme française, les scènes de la vie des ouvriers à Lille, Lens, le Creusot, le rôle de la CGT, le travail d'un paysan à la campagne et d'un ouvrier dans une usine.

Étant donné que la force numéro un dans le système communiste est constituée par la classe ouvrière et les paysans, on expulse des programmes et des manuels de langues les représentants de la classe des intellectuels. On n'y trouve donc ni professeurs, ni médecins, ni acteurs, ni ingénieurs ni autres métiers qui exigent un diplôme universitaire. On les a remplacés par les métiers dits d'ouvrier : mineur, conducteur de tracteur, de tramways ou de bus, facteur, mécanicien, etc.

⁴ W. Folkierski, *L'esprit de la France. Podręcznik języka francuskiego dla I klasy wszystkich wydziałów liceów ogólnokształcących*, Lwów, Księgarnia Nakładowa K. S. Jakubowski, 1938.

⁵ Ministerstwo Oświaty, *Program nauki w 11-letniej szkole ogólnokształcącej. Projekt. Język francuski*, Warszawa, Państwowe Zakłady Wydawnictw Szkolnych, 1949.

Pour les mêmes raisons idéologiques, on a gommé des programmes et des manuels de langues vivantes les contenus concernant les croyances, l'Église et les fêtes religieuses. Par contre, on souligne à plusieurs reprises dans le programme de FLE l'importance du rationalisme et du matérialisme, courants philosophiques auxquels se réfèrent les partis et les gouvernements communistes. Le programme de FLE souligne également la supériorité de l'Union soviétique et de son économie sur l'économie capitaliste de la France.

Il en résulte que les manuels scolaires de langues vivantes deviennent un instrument de la propagande avec un langage particulier tout en falsifiant l'image de la vie en France et dans les pays de l'Est.

Ce qui est intéressant, c'est le fait que les auteurs du programme publié en 1949 suggèrent d'utiliser en classe des documents authentiques. Ils recommandent par exemple d'utiliser la presse française. Le choix des titres de journaux est bien évidemment subordonné à la politique du pays et ce sont surtout les quotidiens du parti communiste qui peuvent, et même doivent être exploités pédagogiquement et idéologiquement en classe de langue. Notons quelques titres des journaux et revues proposés par le ministère pour les enseignants et les apprenants polonais de l'enseignement secondaire : *L'Humanité*, *l'Action*, *France nouvelle*, *France d'abord*, *L'Avant-garde* et *Filles de France*⁶.

Le programme impose aussi la lecture des textes littéraires de « bons auteurs français ». Il s'agit avant tout de la littérature française réaliste qui fait découvrir aux apprenants polonais l'image de la société française tout en mettant en valeur le mouvement ouvrier, sa lutte contre l'exploitation capitaliste et l'impérialisme américain. La lecture des œuvres littéraires et de la presse françaises devait permettre de mieux percevoir les actualités de la vie politique, sociale et culturelle en Pologne et les changements positifs apportés à la société polonaise par le régime communiste.

L'analyse des contenus du programme et des manuels publiés dans les années cinquante du XX^e siècle démontre clairement le changement radical des critères de sélection des thèmes et des matériaux d'enseignement en classe de FLE. Les accents idéologiques y sont présents, néanmoins leur caractère est nettement « allégé » et « aéré ». Parmi les contenus du programme publié en 1959⁷, on privilégie le milieu ouvrier et rural, tout en mettant l'accent sur la vie quotidienne de ceux qui travaillent en ville et à la campagne. Cet aspect concerne non seulement le pays de l'élève, mais aussi la France.

Les contenus qui, selon les auteurs du programme, correspondent aux besoins et intérêts du public de grands adolescents, c'est aussi l'environnement le plus

⁶ *Ibidem*, p. 17, 20, 23.

⁷ Ministerstwo Oświaty, *Program nauczania dla liceów ogólnokształcących. Kurs czteroletni. Język angielski, język niemiecki, język francuski, język łaciński. Klasy VIII-XI*, Warszawa, Państwowe Zakłady Wydawnictw Szkolnych, 1959.

proche de l'apprenant, c'est-à-dire son école et sa maison. Pour être juste, il faut remarquer une tendance à laisser sortir l'élève du milieu scolaire et à proposer des sujets liés aux loisirs : les sports, les excursions et les aventures. Tous ces contenus socioculturels ne servent que de prétextes pour introduire des contenus linguistiques : la grammaire et le lexique. Si on aperçoit un effort des auteurs pour répertorier les problèmes de grammaire qui constituent l'objet d'enseignement pendant quatre années d'apprentissage du français au lycée, le lexique reste un grand non-dit. Rien n'est dit explicitement sur les critères de choix du lexique, le nombre de mots à enseigner à chaque niveau de formation, et les champs sémantiques ne sont pas non plus précisés. On apprend seulement qu'un lycéen doit s'approprier un vocabulaire de base : « les familles de mots, les synonymes, les homonymes, les antonymes et les expressions idiomatiques »⁸.

Le choix des contenus dans les programmes et les manuels de FLE élaborés dans les années 60 a été marqué par deux courants méthodologiques : la méthodologie directe et l'approche SGAV. Les auteurs du programme appelé « mixte scolaire », publié en 1966⁹, mettent en valeur les compétences orales qui doivent rester prioritaires en classe de FLE. La lecture des textes et l'écrit devaient être complémentaires par rapport à l'oral. On enseigne surtout le français standard, le français neutre à partir des textes de dialogues artificiels, fabriqués par les auteurs des manuels. Le vocabulaire et les structures du français parlé, familier ou courant n'apparaissent presque pas dans les textes. Le parler des jeunes et l'argot sont également absents.

Le choix des contenus extralinguistiques dans les programmes et les manuels publiés dans les années soixante et soixante-dix favorise le milieu familial et le milieu scolaire. Les thèmes doivent aider les apprenants à saisir les réalités quotidiennes des Français et des Polonais. Les centres d'intérêt restent assez généraux : achats, loisirs, visites, vacances, vie quotidienne de la famille française en ville et à la campagne, etc. Pour des raisons idéologiques, mais aussi conformément aux valeurs éducatives, certains aspects de la vie quotidienne ne sont jamais mentionnés ni dans les programmes ni dans les manuels. Par exemple : pas d'Église et de religion, pas de technologies modernes occidentales, pas de racisme, pas de grèves, pas de chômage, pas de divorce, pas de situations conflictuelles, pas de conflit de générations, pas de produits de luxe, pas de retraités et de vieillesse non plus.

Quand on évoque le sujet de la santé, le plus souvent, il s'agit d'une grippe ou éventuellement d'une bronchite, les autres maladies n'existent pas. Les parties du corps mentionnées à l'occasion d'une visite chez le médecin, ou dans une unité où on décrit quelqu'un pour introduire le lexique concernant le corps

⁸ *Ibidem*, p. 23.

⁹ Ministerstwo Oświaty, *Program nauczania liceum ogólnokształcącego. Język francuski*, Warszawa, Państwowe Zakłady Wydawnictw Szkolnych, 1966.

humain, ce sont : la tête, les parties du visage, parfois les bras, les jambes et les pieds. Les fesses, les seins, ou les parties génitales restent taboues. On constate la même chose pour les vêtements qui cachent ces parties du corps. Quand on achète des vêtements ou quand on fait habiller quelqu'un dans un manuel de langue, les sous-vêtements restent un produit « impudique ». On a l'impression que ni en France, ni en Pologne on ne porte de culotte, de soutien-gorge, de collant ou de bas.

Tout comme dans les programmes antérieurs, le français est présenté aux apprenants polonais en tant que langue parlée seulement en France et par les Français. Dans les manuels de FLE, les auteurs polonais laissent sous silence les pays francophones. Ils se concentrent sur la France et le pays d'origine de l'élève. Le plus souvent, les personnages de la méthode sont des Polonais qui visitent la France ou des Français qui visitent la Pologne.

Le premier manuel polonais qui parlera de la francophonie en présentant d'autres pays où l'on parle français sera publié seulement en 1989¹⁰. C'est aussi le premier manuel dont les héros n'habitent pas en Pologne, mais au Canada et en France. Les personnages de la méthode ne restent pas tout le temps à Paris, mais se déplacent à Lyon et dans d'autres régions.

Une telle approche du français fut possible grâce au programme publié en 1984¹¹ où l'on fait pour la première fois référence aux pays francophones où le français est une langue de communication. Dans les programmes antérieurs, les territoires d'outre-mer n'étaient évoqués que dans le programme de 1949, uniquement pour présenter l'impérialisme français, la colonisation des autres pays par la France et la lutte des nations colonisées pour retrouver leur liberté.

Le programme de 1984 propose l'introduction des contenus socio-culturels correspondant à l'âge et aux intérêts des lycéens. On souligne la nécessité de sélectionner les thèmes qui susciteront la motivation naturelle des apprenants et ceux qui possèdent une grande valeur cognitive. On tient à ce que les contenus d'enseignement éveillent et retiennent les intérêts intellectuels, mais aussi ceux qui se réfèrent aux loisirs des jeunes. Le choix du lexique doit être subordonné aux actes de parole.

Les années 2000 ont apporté une grande révolution au niveau de l'élaboration des programmes d'enseignement des langues vivantes. Depuis la sortie du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, les programmes de langues se réfèrent au CECR. Il en est de même pour les manuels. Les institutions chargées de l'élaboration des programmes ou des manuels de FLE prennent en compte avant tout deux variables définies d'une façon détaillée dans le document

¹⁰ M. Gajos, T. Szumlewicz, *Salut ! Ça va ?*, Warszawa, Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne, 1989.

¹¹ Ministerstwo Edukacji Narodowej, *Program nauczania liceum ogólnokształcącego. Języki zachodnioeuropejskie: angielski, francuski, niemiecki, klasy I-IV (OP23-4120-2/84)*, Warszawa, Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne, 1984.

du Conseil de l'Europe. D'un côté, il s'agit des compétences et des tâches qui renvoient à l'approche actionnelle, et de l'autre « du découpage de l'apprentissage en niveaux successifs (de A1 à C2) dont le nombre et l'arborescence doivent refléter la progression »¹².

Les auteurs du CECR, tout en soulignant la nécessité de la progression rigoureuse fondée sur la sélection des textes, des activités, du vocabulaire et de la grammaire rappellent que cette progression « doit être pilotée avec souplesse, compte tenu des connaissances, des besoins et des vœux des apprenants »¹³.

Le programme pour le lycée le plus récent¹⁴ (niveaux débutant et avancé) prévoit 15 champs thématiques autour desquels doivent être regroupés des contenus linguistiques qui devraient permettre aux apprenants de s'exprimer à l'oral et à l'écrit : l'homme, la maison, l'école, le travail, la famille et les amis, la nourriture, les achats, le tourisme et les voyages, la culture, le sport, la santé, la science et la technique, la nature, l'état et la société, les réalités françaises et francophones dans une perspective interculturelle.

Étant donné que le programme de base (*Podstawa programowa*) a été élaboré pour toutes les langues vivantes étrangères enseignées dans le système scolaire polonais, ses auteurs ne précisent à aucun moment quels moyens linguistiques doivent faire l'objet de l'enseignement/apprentissage. Dans ce programme, on ne trouvera donc pas de listes des mots ou des structures linguistiques à acquérir, comme c'était le cas des programmes antérieurs. Selon le niveau de scolarisation, nous lisons que l'élève doit se servir des moyens langagiers fondamentaux, plus développés ou riches et complexes. Cela concerne tous les sous-systèmes de langue, à savoir la phonétique, l'orthographe, le lexique et la morphosyntaxe.

Actuellement, dans le système scolaire polonais, on utilise seulement des manuels de FLE publiés en France ou coédités avec des maisons d'édition en Pologne. Le plus souvent, il s'agit d'une simple adaptation qui consiste à traduire en langue source les consignes, ajouter des commentaires métalinguistiques portant sur le vocabulaire ou la morphosyntaxe.

4. Conclusion

Le choix des contenus d'enseignement et d'apprentissage en classe de FLE est en grande partie déterminé par plusieurs contraintes à caractère institutionnel, politique, pédagogique, méthodologique ou psychologique. Les programmes scolaires et les manuels de FLE en Pologne ont connu plusieurs changements aussi bien au niveau de leur structure qu'au niveau de la sélection des contenus

¹² J.-P. Robert, E. Rosen, *op. cit.*, p. 226.

¹³ *Ibidem*, p. 227.

¹⁴ https://men.gov.pl/wp-content/uploads/2011/02/men_tom_3.pdf, consulté le 29.04.2016.

d'enseignement et d'apprentissage. Comme nous avons pu l'observer au travers des exemples donnés, les critères de choix des contenus linguistiques et extra-linguistiques prenaient rarement en considération les intérêts réels des lycéens et leurs besoins de communication en langue cible. Certains thèmes, sujets ou moyens linguistiques restaient absents en classe de FLE pour ne pas « choquer » et être conformes à la politique éducative du pays. Les priorités accordées à certains contenus et types de matériaux étaient également conditionnées par une approche ou méthode approuvée par les autorités ministérielles. Il serait intéressant de poursuivre cette étude afin de pouvoir, par exemple, comparer les manuels d'auteurs polonais et les manuels publiés en France qui étaient utilisés dans le système scolaire polonais à partir des années soixante du XX^e siècle. Cette analyse pourrait être poursuivie et prendre en compte les contenus proposés aux jeunes dans les manuels contemporains.

Bibliographie

- Cieśla Michał, *Dzieje nauki języków obcych w zarysie*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1974
- Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Strasbourg/Paris, Didier, 2001
- Folkierski Władysław, *L'esprit de la France. Podręcznik języka francuskiego dla I klasy wszystkich wydziałów liceów ogólnokształcących*, Lwów, Księgarnia Nakładowa K. S. Jakubowski, 1938
- Gajos Mieczysław, Szumlewicz Teresa, *Salut ! Ça va ?*, Warszawa, Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne, 1989
- https://men.gov.pl/wp-content/uploads/2011/02/men_tom_3.pdf, consulté le 29.04.2016
- Ministerstwo Edukacji Narodowej, *Program nauczania liceum ogólnokształcącego. Języki zachodnioeuropejskie: angielski, francuski, niemiecki, klasy I-IV (OP23-4120-2/84)*, Warszawa, Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne, 1984
- Ministerstwo Oświaty, *Program nauki w 11-letniej szkole ogólnokształcącej. Projekt. Język francuski*, Warszawa, Państwowe Zakłady Wydawnictw Szkolnych, 1949
- Ministerstwo Oświaty, *Program nauczania dla liceów ogólnokształcących. Kurs czteroletni. Język angielski, język niemiecki, język francuski, język łaciński. Klasy VIII-XI*, Warszawa, Państwowe Zakłady Wydawnictw Szkolnych, 1959
- Ministerstwo Oświaty, *Program nauczania liceum ogólnokształcącego. Język francuski*, Warszawa, Państwowe Zakłady Wydawnictw Szkolnych, 1966
- Robert Jean-Pierre, Rosen Évelyne, *Dictionnaire pratique du CECR. Pour un CECR accessible à tous les professeurs de langues. Avec un glossaire des termes-clés en 13 langues*, Paris, Éditions OPHRYS, 2010

Mieczysław Gajos est professeur titulaire à l'Institut d'Études romanes à l'Université de Łódź en Pologne. Il est directeur du Département de linguistique appliquée et de didactique du français langue étrangère (FLE). Il enseigne principalement la phonétique française, les théories de communication, la méthodologie de la recherche et la didactique du FLE. Il est l'auteur d'une centaine

de publications. Il a publié plusieurs livres : ouvrages monographiques, manuels scolaires et dictionnaires (*Reprezentacje graficzne w dydaktyce języka obcego*, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, Łódź 1995 ; *Dydaktyka ortografii dźwięku języka obcego*, Wydawnictwo UŁ, Łódź 1999 ; *Procedury tworzenia skróconych form leksykalnych w języku francuskim*, Wydawnictwo UŁ, Łódź 2004; *Podsystemy języka w praktyce glottodydaktycznej : FONETYKA*, Wydawnictwo UŁ 2010). Il a également à son compte de nombreux articles publiés dans différentes revues en Pologne et à l'étranger. Ses projets de recherche en didactique du FLE ont reçu le prix European Label attribué en 2003 et 2016. Il est aussi professeur au Collège Universitaire de Formation des Professeurs de Français à l'Université de Varsovie.